

Règlement intérieur: enfants malades

Conformément aux recommandations de l'association professionnelle des pédiatres, les enfants atteints de maladies contagieuses ne doivent pas aller à la crèche. Bien entendu, cela concerne également notre établissement.



Mauvais état de santé général, douleurs ou grande fatigue



Fièvre (> 38,5 degrés Celsius) au cours des dernières 24 heures



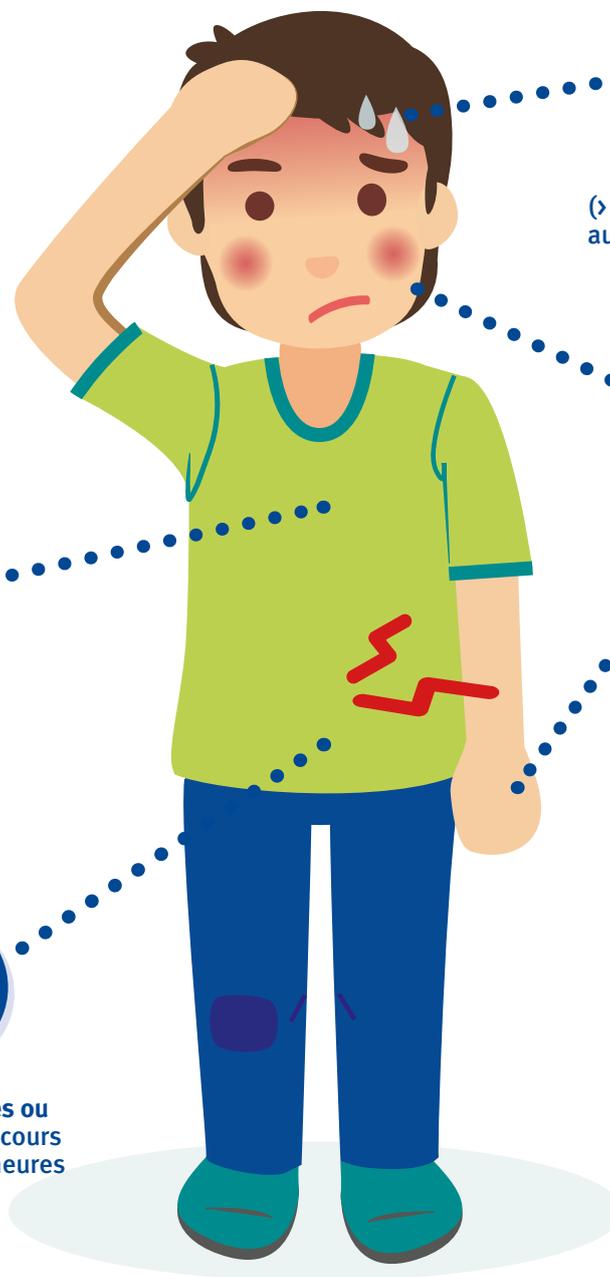
Éruption cutanée sur les mains et cloques dans la bouche



Toux épuisante



Diarrhée, nausées ou vomissements au cours des dernières 24 heures



Bon rétablissement!